

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, M. Ayrton Loureiro s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur sa demande de naturalisation : le 15 septembre 2015, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, lui a octroyé le droit de cité communal et le 9 février 2016 lorsque la Confédération a décidé de la compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau concitoyen.

mercredi 24 février 2016  
(cm)